CHECK-LIST
AU CHARGEMENT DE
DÉCHETS DANGEREUX EN COLIS

Réf :	N° 2026-1 – SPE
Version :	1
Page :	1
Mode :	ADR
Rédaction	28/09/2026
Validité	1/01/2031

Date : I_I_I / I_I_I / I_I_I_I_I

Entreprise réalisant le transport de déchets dangereux : _____

Numéro d'immatriculation du véhicule :

En cas de case ▬ cochée NON, départ INTERDIT sans mise en conformité.
En cas de case ▭ cochée NON, départ AUTORISÉ avec signalement au transporteur réalisé par le responsable de service.

	OUI	NON	

01-Équipements obligatoires (Rappel du protocole de sécurité / Plan de prévention)

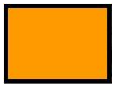
Équipements prévus dans le plan de prévention, cocher la case ci-dessous pour le contrôle, en cas d'absence, refus du transport

☐	☐	☐	☐
 Gants	 Chaussures de sécurité	 Tenue de travail adaptée	 Chariot de manutention

02-Documents (ADR)

Certificat de formation ADR (transport de marchandises dangereuses par route) du conducteur (base et spécialisation selon le cas) + Attestation de formation 1.3 de l'accompagnateur			Vérifier la date validité **(5 ans pour le certificat conducteur)**, le nom du conducteur et éventuellement de l'accompagnant
Document d'identification avec photo (SÛRETÉ). Exemples : carte d'identité, passeport, permis de conduire…			
Bordereau de Suivi des Déchets ou Bordereau de Suivi des DASRI			

03-Signalisation du véhicule (ADR)

Panneaux orange vierges rétroréfléchissants avant et arrière (30 x 40 cm) avec système anti-retournement, positionnés horizontalement : 			

04-Obligations diverses (ADR et contrat de transport)

Vérification de l'agrément des emballages / GRV : (un) 31H/Y/….			
Vérification de l'arrimage / du calage des colis dans le véhicule après chargement			Sangles normées EN12195-2 **Chargement sous la responsabilité du conducteur**

06-Engagement

Nom et signature du conducteur :	*Nom et signature du contrôleur :*

07-Validation finale

Nom et signature du responsable :

© SÉCURIDIS